

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit: Mélange concentré de matières premières aromatiques (parfum)

Nom: AQUA JOY

1.2. Utilisations identifiées pertinentes du mélange

Usage industriel uniquement. Ne convient pas à un usage personnel sous cette forme ou concentration.

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Escentscia Limited
Address: 6 Pioneer Park, Clough Road, Hull. HU6 7HW UK.
e-mail: msds@escentscia.uk website: www.escentscia.uk
Téléphone: +44 (0)1482 332766

BelCandle
Rue de la Jonction, 53
6880 Bertrix
contact@belcandle.be 00 32 61 31 51 53

1.4. Numéros d'urgence

Numéro de téléphone des urgences:
Belgique : +32 070 245 245 ; France : +33 (0)1 45 42 59 59 ; Luxembourg : +32 (0) 70 245 245

SECTION 2: Identification des risques

2.1. Classification de la substance ou du mélange Classification suivant réglementation (EC) No 1272/2008



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2 H319 Provoque une grave irritation des yeux.
Skin Sens 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon règlement (EC) No 1272/2008 Produit classé et étiqueté suivant la réglementation EC 1272/2008 (CLP)

Pictogramme de danger



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : ATTENTION

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

linalyl acetate

(R)-p-mentha-1,8-diene

piperonal

Pentadecan-15-olide (macrolide)

geraniol

linalool

geranyl acetate

Neryl acetate

Isolongifolene ketone (Piconia)

Gurjun oil

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une grave irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P264- Lavez-vous soigneusement les mains après manipulation

P261 - Éviter de respirer les vapeurs ou poussières

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P302+P352- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à l'eau et au savon

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P321 – Traitement spécifique.

P332+P313- En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

P333+P313- En cas d'irritation cutanée ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

P337+P313- Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

P362- Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

P363- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

P391- Collecter le produit répandu.

P501- Éliminer le contenu/récipient conformément aux exigences réglementaires nationales ou régionales.

2.3 Autre danger

Resultats des évaluations PBT et vPvb

PTB : Non applicable

vPvb : Non applicable

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description: Mélange des substances énumérées ci-dessous avec des ajouts non dangereux.

Ingrédients dangereux

NOM PRODUIT	IDENTIFIANT	%	CLASSIFICATION
Linalyl acetate	Reach : 01-2119454789-19 CAS : 115-95-7 EC : 204-116-4	2.5	Eye Irrit. 2;H319 Skin Sens. 1;H317
Ethyl linalool	Reach : 01-2119969272-32 CAS :10339-55-6 EC : 233-732-6	2.5	Skin Irrit. 2;H315 Eye Irrit. 2;H319 Skin Sens. 1;H317
Linalool	Reach : 01-2119474016-42 CAS : 78-70-6 EC : 201-134-4	2.5	Skin Irrit. 2;H315 Eye Irrit. 2;H319 Skin Sens. 1;H317
Iso-E Super [1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl)ethanone]	Reach : 01-2119489989-04 CAS :54464-57-2 EC : 259-174-3	2.5	Skin Irrit. 2;H315 Skin Sens. 1;H317 Aquatic Chronic 1;H410
Dihydromyrcenol (2,6-Dimethyloct-7-en-2-ol)	Reach : 01-2119457274-37 CAS : 18479-58-8 EC : 242-362-4	2.5	Skin Irrit. 2;H315 Eye Irrit. 2;H319
Musk	Reach : 01-2119488227-29 CAS : 1222-05-5 EC : 214-946-9	2.5	Aquatic Chronic 1;H410
Helional (alpha-Methyl-3,4-methylenedioxyhydrocinnamic aldehyde)	Reach : 01-2120740119-58 CAS : 1205-17-0 EC : 214-881-6	1	Skin Sens. 1;H317 Repr. 2;H361 Aquatic Chronic 2;H411
7-Methyl-2H-benzo-1,5-dioxepin-3(4H)-one (Calone)	CAS : 28940-11-6 EC : 249-320-4	1	Skin Corr. 1A;H314 Eye Dam. 1;H318 STOT SE. 3 NE;H336
Acetyl cedrene	Reach : 01-2119969651-28 CAS : 32388-55-9 EC : 251-020-3	1	Skin Sens. 1;H317 Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410
6-Acetyl-1,1,2,4,4,7-hexamethyltetraline (Tonalide)	Reach : 01-2119539433-40 CAS : 1506-02-1 EC : 216-133-4	0.25	Acute Tox. 4 (Oral);H302 Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410
Mandarine oil (Citrus nobilis peel oil expressed)	CAS : 84929-38-4 EC : 284-521-0	0.25	Flam. Liq. 3;H226 Asp. Tox. 1, H304 Skin Irrit. 2, H315



Version 1

			Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411
Allyl amyl glycolate	Reach : 01-2120795456-39 CAS : 67634-00-8 EC : 266-803-5	0.25	Acute Tox. 4 (Dermal);H312 Acute Tox. 2 (Inhalation);H330 Acute Tox. 4 (Oral);H302 STOT RE. 2;H373 Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410
Clary sage oil	CAS : 84775-83-7 EC : 283-911-8	0.1	Skin Irrit. 2;H315 Eye Irrit. 2;H319 Skin Sens. 1;H317 Acute Tox. 4 (Dermal);H312
4-tert-Butylcyclohexyl acetate	Reach : 01-2119976286-24 CAS : 32210-23-4 EC : 250-954-9	0.1	Skin Sens. 1;H317
Methyl-2,4-dihydroxy-3,6-dimethylbenzoate	CAS : 4707-47-5 EC : 225-193-0	0.1	Skin Sens. 1;H317
Patchouli oil	CAS : 84238-39-1 EC : 282-493-4	0.1	Asp. Tox. 1;H304 Aquatic Chronic 2;H411
Omega-Pentadecalactone (Exaltolide)	Reach : 01-2119987323-31 CAS : 106-02-5 EC : 203-354-6	0.1	Skin Sens. 1;H317 Aquatic Chronic 2;H411
Canthoxal (4-Methoxy- alphanethylbenzenepropanal)	Reach : 01-2120629103-67 CAS : 5462-06-6 EC : 226-749-5	0.1	Skin Sens. 1;H317

Information complémentaire: Pour le texte intégral des phrases H incluses dans le tableau ci-dessus : voir la section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale:

Retirer immédiatement tout vêtement souillé par le produit. Amener les personnes concernées à l'air frais.

Après inhalation:

Donnez de l'air frais et, pour être sûr, appelez un médecin.

En cas d'inconscience, placez le patient de manière stable en position latérale pour le transport.

Après contact cutané:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer abondamment. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin.

Après contact oculaire: Rincer les yeux ouverts pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Si les symptômes persistent, consultez un médecin

Après ingestion:

Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Version 1

Une personne qui vomit alors qu'elle est allongée sur le dos doit être tournée sur le côté. Demandez immédiatement un avis médical.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.2 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés :

CO₂, poudre ou eau pulvérisée. Combattez les incendies plus importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool. Utiliser des méthodes d'extinction d'incendie adaptées aux conditions environnantes.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseil pour les pompiers

Équipement de protection: Pas d'équipement spécifique

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart des sources d'inflammation. Portez des vêtements de protection

6.2 Précautions environnementales

Ne pas laisser le produit atteindre les égouts ou tout cours d'eau.

Informez les autorités compétentes en cas d'infiltration dans un cours d'eau ou un système d'égouts.

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Absorber avec un matériau liant les liquides (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure). Éliminer le matériel contaminé comme déchet conformément à la section 13.

Assurer une ventilation adéquate.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec un matériau liant les liquides (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure).

Éliminer le matériel contaminé comme déchet conformément à la section 13.

Assurer une ventilation adéquate.

6.4 Référence à d'autres sections

Section 7 pour obtenir des informations sur une manipulation sécuritaire.

Section 8 pour obtenir des informations sur l'équipement individuel. Section 13 pour les informations concernant l'élimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions pour une manipulation en toute sécurité

Version 1

Gardez les récipients bien fermés. Conserver dans un endroit frais et sec dans des récipients bien fermés.
Tenir à l'écart de la chaleur et de la lumière directe du soleil.
Assurer une bonne ventilation/aspiration sur le lieu de travail.
Empêcher la formation d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions : Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Conserver dans un endroit frais.

Informations sur le stockage dans une installation de stockage commune : Conserver à l'écart des denrées alimentaires

Informations complémentaires sur les conditions de stockage:

Gardez le récipient bien fermé.

Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Aucune autre information importante disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne pas soumettre à des températures inutilement élevées pendant le traitement. Maintenir une ventilation adéquate dans les zones de travail.

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Aucune autre donnée ; voir la section 7

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Conserver à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.

Enlever immédiatement tous les vêtements souillés et contaminés.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Évitez tout contact avec les yeux.

Évitez tout contact avec les yeux et la peau.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition brève ou de faible pollution, utiliser un filtre respiratoire. En cas d'exposition intensive ou prolongée, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome.

Protection des mains



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation.

En raison de tests manquants, aucune recommandation concernant le matériau des gants ne peut être donnée pour le produit/la préparation/le mélange chimique.

Sélection du matériau des gants en tenant compte des temps de pénétration, des taux de diffusion et de la dégradation

Matériau des gants

Version 1

Le choix des gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité et varie d'un fabricant à l'autre. Le produit étant une préparation de plusieurs substances, la résistance du matériau des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être vérifiée avant l'application.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de passage exact doit être déterminé par le fabricant des gants de protection et doit être respecté.

Protection yeux/visage



Lunettes hermétiques

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Informations générales

Etat Physique	Liquide
Couleur	Transparent à jaune pâle
Odeur	boisé
Seuil d'odeur	Indéterminé
Inflammabilité	Non applicable
Limites d'explosivité inférieure et supérieure	
Inférieures:	Indéterminé
Supérieures :	Indéterminé
Point éclair:	70–100 °C
Température de décomposition:	Indéterminé
pH	Insoluble (dans l'eau)
Viscosité:	
Viscosité cinématique	Indéterminé
Dynamique:	Indéterminé
Solubilité	
Eau :	Insoluble (10%)
Alcools :	Miscible en partie
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Indéterminé
Pression de la vapeur	Indéterminé
Densité et/ou densité relative	
Densité à 20°:	0.95–0.99 g/cm ³
Densité relative	Indéterminé
Densité de la vapeur	Indéterminé

Autres Informations :

Apparence :	
Forme :	Huileux
Informations importantes sur la protection de la santé et de l'environnement, ainsi que sur la sécurité.	
Température d'allumage:	Le produit ne s'auto allume pas
Propriétés d'explosion:	Le produit ne présente pas de danger d'explosion.
Teneur en solvant :	
Indice de réfraction	1.472 - 1.485
Changement d'état	

Version 1
Indéterminé

Taux d'évaporation

Informations concernant les classes de danger physique

Explosives	Néant
Gaz inflammables	Néant
Aérosols	Néant
Gaz oxydants	Néant
Gaz sous pression	Néant
Liquides inflammables	Néant
Solides inflammables	Néant
Substances et mélanges autoréactifs	Néant
Liquides pyrophoriques	Néant
Solides pyrophoriques	Néant
Substances et mélanges auto-chauffants et mélanges qui émettent des gaz inflammables en contact avec l'eau	Néant
Liquides oxydants	Néant
Solides oxydants	Néant
Peroxydes organiques	Néant
Corrosion aux métaux	Néant
Explosifs désensibilisés	Néant

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'information complémentaire disponible

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique / conditions à éviter:

Aucune décomposition si utilisé et stocké conformément aux spécifications.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Pas de réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Pas d'information complémentaire disponible

10.5 Matériaux incompatibles Pas d'information complémentaire disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux Aucun produits de décomposition connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Information sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (EC) No 1272/2008

Toxicité aiguë Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Oral LD50 >2000 mg/kg

Dermal LD50 >5000 mg/kg

Effet irritant primaire :

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque de graves lésions oculaires.

Irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbatrices endocriniennes :

Aucun ingrédient n'est listé

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Aucune information complémentaire disponible

12.2 Persistence and dégradabilité Aucune information complémentaire disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation Aucune information complémentaire disponible

12.4 Mobilité dans les sols Aucune information complémentaire disponible

12.5 Resultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable

12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes Pour plus d'informations sur les propriétés perturbateurs endocriniens, voir la section 11.

12.7 Autres effets négatifs

Notes générales:

Classe de pollution des eaux 2 (réglementation allemande) (auto-évaluation) : dangereux pour l'eau.

Ne pas laisser le produit pénétrer dans la nappe phréatique, les cours d'eau ou les égouts.

Danger pour l'eau potable en cas de fuite, même de petites quantités, dans le sol.

Également toxique pour les poissons et le plancton présents dans les plans d'eau.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Traitement des déchets

Recommandation Ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères. Ne laissez pas le produit atteindre le système d'égouts.

Emballage:

Recommandation: L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations officielles.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 UN number or ID number Non réglementé
ADR, IMDG, IATA

14.2 UN Nom d'expédition
ADR Non réglementé
IMDG Non réglementé
IATA Non réglementé

14.3 Classes de dangers pour le transport
ADR, IMDG, IATA

Classe Non réglementé
Etiquetage Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage
ADR, IMDG, IATA Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement
Marine polluant: Non applicable

Marquage spécial (ADR):

Marquage spécial (IATA):

14.6 Précautions particulières pour les utilisateurs

N° identification danger (Kemler code):

EMS N°:

Catégorie d'arrimage

14.7 Transport maritime en vrac selon IMO

Non applicable

Transport/Information complémentaire:

ADR

Limites de quantités (LQ)

Quantités exemptées (EQ)

Catégorie de transport

Code restriction tunnel

IMDG

Limites de quantités (LQ)

Quantités exemptées (EQ)

UN "Model Regulation":

SECTION 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation spécifiques en matière de sécurité, de santé et d'environnement à la substance ou au mélange

Lois sur les poisons

Précurseurs d'explosifs réglementés

Aucun des ingrédients n'est répertorié

Poisons règlementés

Aucun des ingrédients n'est répertorié

Précurseurs d'explosifs à déclaration obligatoire

Aucun ingrédient n'est répertorié

Poisons à déclaration obligatoire

Aucun des ingrédients n'est répertorié

Directive 2012/18/EU

Substances dangereuses désignées - ANNEX I Aucun ingrédient répertorié

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation n'a été réalisée

SECTION 16: Autres informations

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles. Toutefois, cela ne constitue pas une garantie pour des caractéristiques spécifiques du produit et n'établit pas de relation contractuelle juridiquement valable.

Phrases pertinentes

H226	Liquide et vapeurs inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque de graves lésions oculaires.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques

Version 1

H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Department issuing SDS: Technical Department

Contact:

Technical Department msds@escentscia.uk

Abréviations et acronymes :

ADR	European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road
IMDG	International Maritime Dangerous Goods
IATA	International Air Transport Association
GHS	Globally Harmonized System
EINECS	European Inventory of Existing Commercial Substances
ELINCS	European List of notified Chemical Substances
CAS	Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOCV	Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)
VOC	Volatile Organic Compounds (USA, EU)
LC50	Lethal concentration, 50 percent
LD50	Lethal dose, 50 percent
PBT	Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB	very Persistent and very Bioaccumulative
ATE	Acute toxicity estimate values

Conformément au règlement (UE) 2015/830 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006, les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur les propriétés des matériaux connues d'Escentscia Limited au moment de la publication de la fiche technique. Cette fiche est destinée à fournir des informations pour une évaluation de la santé et de la sécurité du matériau et des circonstances, selon lequel il est emballé, stocké ou appliqué sur le lieu de travail. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer les conditions d'utilisation sécuritaire de le produit, selon les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité. Ce document n'est pas destiné à des fins d'assurance qualité.